

Faible repli du taux de chômage au 2^e trimestre 2011

N° 269 - septembre 2011

Benoît Pentinat
Service Statistique

Au deuxième trimestre 2011, le taux de chômage s'établit en Ile-de-France à 8,1 % de la population active. Il demeure inférieur à celui de la France métropolitaine (9,1 %).

Comparé au trimestre précédent, le taux de chômage diminue seulement de 0,1 point, à un rythme semblable à celui observé en France métropolitaine.

Le taux de chômage diminue faiblement dans tous les départements franciliens excepté en Seine-Saint-Denis où il reste stable. Le taux de chômage y demeure le plus élevé de la région avec 11,6 %. Les Yvelines et l'Essonne affichent les taux de chômage les plus faibles (6,7 %).

Sur un an, le taux de chômage francilien est en très léger repli (-0,1 point). C'est à Paris et dans l'Essonne que la baisse est la plus forte (-0,2 point). Le taux de chômage progresse très légèrement en Seine-Saint-Denis (+0,1 point).

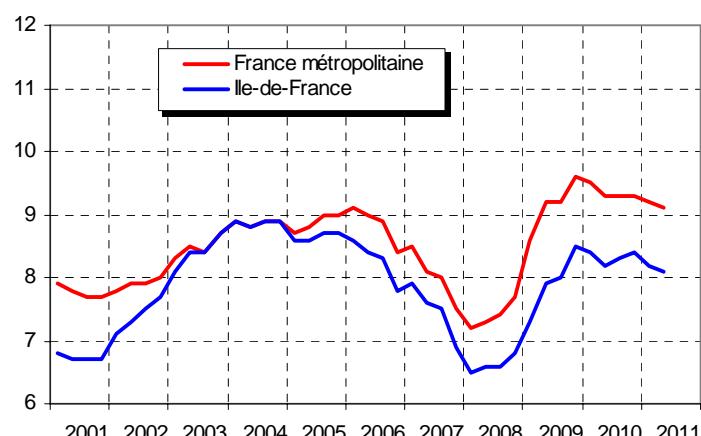
Rédaction achevée le 15 septembre 2011

Les chiffres clés

TAUX DE CHOMAGE (en %)	
du 2 ^e trim. 2011 (1)	
Ile de France	8,1
Province	9,4
France métropolitaine	9,1

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS).
(1) données provisoires
Source : Insee, taux de chômage localisés

Evolution du taux de chômage sur 10 ans



Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS)
Source : Insee, taux de chômage localisés

Taux de chômage localisés par département

Départements	2010			2011		Evolution (en point)	
	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	sur 3 mois	sur 1 an
Paris	8,4	8,5	8,6	8,3	8,2	-0,1	-0,2
Hauts-de-Seine	7,3	7,4	7,5	7,3	7,2	-0,1	-0,1
Seine-Saint-Denis	11,5	11,6	11,7	11,6	11,6	0,0	0,1
Val-de-Marne	8,0	8,0	8,1	8,1	8,0	-0,1	0,0
Seine-et-Marne	7,3	7,4	7,4	7,3	7,2	-0,1	-0,1
Yvelines	6,8	6,9	6,9	6,8	6,7	-0,1	-0,1
Essonne	6,9	6,9	6,9	6,8	6,7	-0,1	-0,2
Val-d'Oise	9,3	9,4	9,5	9,3	9,2	-0,1	-0,1
Ile-de-France	8,2	8,3	8,4	8,2	8,1	-0,1	-0,1
Province	9,6	9,6	9,5	9,5	9,4	-0,1	-0,2
France métropolitaine	9,3	9,3	9,3	9,2	9,1	-0,1	-0,2

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS). (1) provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisé

Méthodologie :

L'enquête emploi en continu est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le Bureau International du Travail (BIT) sur le chômage. Cependant, la taille de l'échantillon de cette enquête ne permet pas de procéder à des estimations départementales : la ventilation du chômage BIT national par département utilise les séries des DEFM départementales pour localiser le chômage (c'est la raison pour laquelle l'utilisation du terme « chômage au sens du BIT » est inappropriée en dehors du calcul national et que le terme « taux de chômage localisé » est employé au niveau infra-national). Le nombre de chômeurs est alors estimé en appliquant le poids du département dans les DEFM de catégorie A au total des chômeurs BIT de la métropole. Ce nombre est ensuite corrigé des variations saisonnières. On en déduit ainsi des taux de chômage localisés qui représentent le rapport du nombre de chômeurs à la population active totale.

Le calcul de la population active occupée s'appuie sur les estimations annuelles d'emploi au lieu de travail, « transformé » en emploi au lieu de résidence à partir des résultats des recensements, puis trimestrialisé par interpolation linéaire.

Définitions :

Taux de chômage : nombre de chômeurs rapporté à la population active totale

Population active occupée : population ayant un emploi salarié ou non salarié et militaires du contingent jusqu'en septembre 2002

Population active totale : population active occupée et chômeurs. Cette population est estimée au lieu de résidence.

DEFM : Les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi sont classés par catégories, définies à partir du type de contrat de travail recherché et de l'activité éventuelle du demandeur d'emploi au cours du mois d'observation.

Depuis février 2009, la catégorie A regroupe les anciennes catégories 1,2,3 hors activité réduite : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES**

Direction régionale d'Ile-de-France
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directeur de publication : Sylvie MARCHAND
Rédaction et conception de la maquette : Service statistique de la direction régionale
ISSN 1635-9984 - Code SAGE AFCH1152 - Dépôt légal : deuxième semestre 2011 © INSEE 2011
Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

Insee Ile-de-France Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france